DOSSIER II · TEXTE LONG

Le juste avant le doux

Éthique, justice et amour dans l'expérience autistique : treize démonstrations, leurs objections, leur prix et leurs limites.

Franck Herlange · environ 10 000 mots · 43 min de lecture · mis à jour en novembre 2026

Introduction : quand le juste commande

Il y a ceux qui font le bien quand il leur plaît, et ceux qui le font même quand il leur coûte.

Ce dossier parle des seconds, tels que les vit une partie des personnes autistes : une éthique qui ne se présente pas comme une préférence, mais comme un ordre. Ce qui est juste doit être fait. Même contre soi. Même contre ceux qu'on aime. Même quand personne ne regarde, et surtout quand personne ne regarde.

La question n'est pas marginale. La France compte environ 700 000 personnes autistes selon l'estimation retenue par les pouvoirs publics (Gouvernement, stratégie nationale autisme, 2020). Beaucoup d'adultes l'ignorent encore, ou l'ont appris tard. Tous vivent dans un monde qui les décrit avec un mot de trop : froids.

Le cliché dit en effet que l'autiste serait sans empathie, indifférent, incapable de morale sensible. Quinze ans de recherche le démontent pièce par pièce (chapitre I). Ce qui reste, une fois le cliché tombé, dérange davantage : une morale qui ne se négocie pas, qui ne se met pas en scène, et qui ne change pas selon le public.

L'autiste dont il est question n'aime pas moins. Il aime sous condition de justice.

Il ne choisit pas le juste parce qu'il lui plaît. Il le choisit parce qu'une fois qu'il l'a vu, il ne peut plus faire comme s'il ne l'avait pas vu.

Méthode

L'autisme est un spectre; personne n'y parle pour tous. Les études citées portent souvent sur de petits échantillons, souvent quelques dizaines de participants pour les expériences, davantage pour les méta-analyses et les statistiques publiques. Elles concernent surtout des adultes sans déficience intellectuelle. Elles éclairent des tendances; elles ne définissent personne.

Chaque fois qu'une donnée contredit la thèse, elle est dite. Chaque chiffre a été vérifié en ligne à sa source. **Un dossier sur le juste qui tricherait avec les faits se réfuterait lui-même.**

Chaque démonstration suit le même chemin : le constat, la preuve, ce que la preuve établit, l'objection la plus forte, la réponse, puis la conséquence. Ce n'est pas une coquetterie de forme. **Une thèse qui n'a pas affronté sa meilleure objection n'est qu'une opinion bien habillée.**

Les chiffres clés

Chiffre	Ce qu'il mesure	Source
700 000	Personnes autistes en France (estimation officielle)	Gouvernement, 2020
49,93 % contre 4,89 %	Alexithymie chez les autistes et chez les témoins	Kinnaird et al., 2019
10 secondes	Durée des extraits sur lesquels les autistes étaient jugés moins favorablement	Sasson et al., 2017
22 %	Autistes en emploi au Royaume-Uni en 2020, contre 81,3 % des personnes non handicapées	ONS et National Autistic Society, 2020

Douze maximes du juste

1. Le juste n'est pas ce qui arrange ; c'est ce qui tient quand rien n'arrange.
2. Une règle qu'on n'applique pas à tous n'est plus une règle : c'est un privilège.
3. Il ne manque pas d'empathie. Il manque de traducteurs.
4. L'injustice faite à un inconnu ne pèse pas moins que celle faite à un ami.
5. La cohérence n'est pas une vertu qu'on ajoute ; c'est la condition pour rester entier.
6. Le cadre change ; le juste, non.
7. L'autiste ne ment pas moins. Il ment plus cher.
8. Aimer quelqu'un, ce n'est pas lui donner raison.
9. Avoir raison seul ne prouve rien.
10. On le juge sur la forme ; on l'aurait apprécié sur le fond.
11. On ne sacrifie pas un innocent à un bon calcul.
12. Le juste d'abord, le doux ensuite. Jamais le doux à la place du juste.

I. Défaire un contresens : l'autiste n'est pas sans empathie

Ce que la majorité appelle froideur est souvent une émotion sans sous-titres.

Le cliché repose sur un raisonnement simple : l'autiste montre peu ses émotions, donc il en a peu ; il en a peu, donc il ne ressent pas celles des autres ; il ne ressent pas celles des autres, donc sa morale est défaillante. Chaque maillon de cette chaîne est faux. Cinq démonstrations le montrent. Elles ne disent pas que tout va bien ; elles disent que le problème n'est pas là où on le cherchait.

Démonstration 1. Le déficit d'empathie n'est pas autistique, il est alexithymique

Le constat. Beaucoup d'autistes expriment peu leurs émotions, réagissent de façon inattendue à la peine d'autrui, ou peinent à dire ce qu'ils ressentent. On en conclut qu'ils manquent d'empathie.

La preuve. En 2010, l'équipe de Geoffrey Bird, Uta Frith et Tania Singer a mesuré par IRM fonctionnelle la réponse cérébrale à la douleur d'autrui. L'activation de l'insula antérieure gauche suivait le degré d'alexithymie dans les deux groupes, sans différence liée à l'autisme ; une fois l'alexithymie prise en compte, autistes et non-autistes ne différaient plus (Bird et al., *Brain*, 2010, 133(5), 1515-1525). L'alexithymie, c'est la difficulté à identifier et nommer ses propres émotions ; ce n'est pas, par définition, ressentir moins. Une méta-analyse de 2019 l'estime à 49,93 % chez les personnes autistes, contre 4,89 % chez les témoins, et conclut qu'elle est fréquente sans être universelle (Kinnaird, Stewart et Tchanturia, *European Psychiatry*, 2019, 55, 80-89).

Ce que cela établit. Si l'autisme causait par lui-même un déficit d'empathie, la différence entre les groupes survivrait au contrôle de l'alexithymie. Elle disparaît. La variable en cause n'est donc pas l'autisme, mais un trait que l'on retrouve aussi chez des non-autistes : un non-autiste alexithymique présente le même décalage, sans qu'on le déclare « froid » par nature, simplement parce que sa différence passe inaperçue. Encore faut-il comprendre ce trait. Il faut distinguer quatre niveaux : la réaction du corps, la conscience qu'on en a, l'expression qui se voit, et la morale, c'est-à-dire ce que l'on juge et ce que l'on fait. L'alexithymie ne supprime pas le premier : elle trouble le deuxième, et par ricochet le troisième. En 2001, sur 41 jeunes adultes, des vidéos émotionnelles faisaient monter les réactions physiologiques chez tous, mais les plus alexithymiques ne déclaraient pas d'émotion plus intense : les auteurs parlent d'un découplage entre la réaction du corps et le ressenti

conscient (Stone et Nielson, *Psychotherapy and Psychosomatics*, 2001). La réponse cérébrale plus faible mesurée par Bird peut se lire dans ce cadre : une difficulté à transformer la douleur d'autrui en émotion identifiée, plutôt qu'une absence d'émotion. Et la méta-analyse précise l'échelle : environ un autiste sur deux n'est pas alexithymique. Le cliché se trompe donc deux fois. Il attribue à tout un groupe ce qui ne concerne qu'une partie de ce groupe, et une partie de la population générale. Et même pour cette partie, il se trompe de diagnostic : l'alexithymie trouble l'accès au ressenti, pas sa présence. **Ce n'est pas de la froideur, c'est une émotion sans adresse.**

L'objection. « Une émotion qui n'atteint ni la conscience ni le visage ne guide pas l'action. Si le corps réagit sans que la personne le sache, en pratique, c'est comme si elle ne ressentait rien. Et les données vont dans ce sens : Bird mesure une réponse cérébrale empathique plus faible, Patil un moindre souci déclaré pour la victime. »

La réponse. L'objection est sérieuse, et elle a raison sur un point : chez la personne alexithymique, l'émotion guide moins l'action que chez les autres. Mais elle en tire une conclusion fausse, car elle suppose que seule l'émotion consciente peut guider une conduite morale. La démonstration suivante montre l'inverse : dans l'étude de Patil, malgré l'effet des traits alexithymiques, les jugements des autistes restent comparables à ceux des témoins, parce que le raisonnement prend le relais pour tenir la norme de ne pas nuire. Quand l'émotion arrive mal, la règle compense. Et l'émotion non identifiée n'est pas sans effet : selon Stone et Nielson, ce découplage pourrait accroître le risque de maladies liées au stress. Elle ne guide pas, mais elle pèse. **Ce qui n'arrive pas jusqu'aux mots n'en coûte pas moins au corps.**

La conséquence. Il faut cesser de parler de « l'autiste sans empathie ». On peut, au mieux, parler de personnes alexithymiques, autistes ou non, dont le corps réagit mais dont le ressenti arrive mal jusqu'à la conscience et aux mots. Pour l'autre moi-

tié des autistes, le ressenti est là, parfois même en excès (démonstration 1 bis); c'est l'expression qui diffère.

On peut être traversé par la souffrance d'autrui sans savoir la dire, ni la montrer selon les codes attendus.

Démonstration 1 bis. L'autre visage : trop sentir, mal dire

Le constat. Une partie des autistes décrit l'inverse du cliché : une émotion trop forte, une peine d'autrui qui envahit, un monde sensoriel qui déborde. Mais la difficulté à exprimer reste la même. De l'extérieur, on voit donc la même chose que chez l'alexithymique : un visage qui ne montre pas, ou une fuite.

La preuve. En 2007, Kimberley Rogers, Isabel Dziobek et leurs collègues ont comparé 21 adultes avec un syndrome d'Asperger à 21 témoins sur une échelle d'empathie à plusieurs dimensions. Les adultes autistes obtenaient des scores plus bas en empathie cognitive, celle qui consiste à comprendre ce que l'autre pense et ressent, mais ne différaient pas des témoins en souci empathique, et les dépassaient en détresse personnelle face à la souffrance d'autrui (Rogers et al., *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 2007, 37(4), 709-715). En 2008, la même équipe, avec un test fondé sur des photographies, ne trouvait pas de différence d'empathie émotionnelle entre 17 adultes Asperger et 18 témoins (Dziobek et al., *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 2008). Dans l'étude de Patil (démonstration 2), cette détresse personnelle plus élevée contribuait à pousser les autistes vers le refus du sacrifice. Côté sensations, le manuel diagnostique américain DSM-5 range l'hyper- ou l'hyporéactivité aux stimulations sensorielles parmi les critères de l'autisme (DSM-5, critère B4, reproduit par l'IACC). Enfin, la théorie du « monde intense » de Kamila et Henry Markram propose que l'autisme résulte d'un cerveau hyperréactif, avec hyperperception et hyperémotivité, qui pousserait la personne à

se retirer d'un monde devenu douloureusement intense (Markram et Markram, *Frontiers in Human Neuroscience*, 2010, 4, 224).

Ce que cela établit. Il faut distinguer deux empathies : comprendre ce que l'autre ressent, et ressentir avec lui. Chez ces autistes, la première est plus difficile, la seconde est intacte ou amplifiée. Le résultat est paradoxal : la personne la plus bouleversée de la pièce peut sembler la plus distante. Elle est submergée, ne sait ni décoder précisément ni montrer, et se protège en se retirant. **Le retrait n'est pas l'indifférence ; c'est souvent la saturation.**

L'objection. « La théorie du monde intense repose en partie sur un modèle animal ; ce n'est pas une preuve. »

La réponse. Exact : elle reste une hypothèse, fondée notamment sur des travaux chez le rat, et ce dossier la présente comme telle. Mais la démonstration ne repose pas sur elle. Les mesures de Rogers et Dziobek sont faites chez des adultes, et le critère sensoriel du DSM-5 est un fait clinique. La théorie ne fait que proposer un mécanisme à ce que ces données montrent.

La conséquence. L'autisme ne se résume ni au « trop peu » ni au « trop » : selon les personnes, l'empathie émotionnelle peut être brouillée par l'alexithymie, normale, ou débordante. Ce qui revient presque toujours, c'est l'écart entre ce qui est vécu et ce qui est montré. Pour la thèse de ce dossier, ce profil est le plus éclairant : celui qui sent le plus et obéit malgré tout au juste paie le prix fort. Quand il agit contre son cœur, il ne le fait pas faute de cœur, mais avec un cœur qui déborde.

Il ne ressent pas trop peu. Il ressent trop, et le dit mal.

Démonstration 2. Le jugement moral est intact, mais il passe par un autre chemin

Le constat. Si l'empathie fondait seule la morale, une empathie atténuée devrait produire des jugements moraux déviants, par exemple une facilité à sacrifier autrui pour un calcul d'utilité.

La preuve. En 2016, Indrajeet Patil, Giorgia Silani et leurs collègues ont soumis des adultes autistes à des dilemmes où il faut, de ses propres mains, sacrifier une personne pour en sauver plusieurs. Leurs jugements ne différaient pas significativement de ceux des témoins : ils rejetaient ce sacrifice au moins autant qu'eux, et même un peu plus souvent (Patil et al., *Scientific Reports*, 2016, 6, 23637). Le mécanisme est plus intéressant que le résultat. Les traits autistiques poussaient vers le refus du sacrifice, par détresse personnelle face à la situation ; les traits alexithymiques tendaient à pousser en sens inverse, par moindre souci de la victime, un effet que les auteurs jugent toutefois seulement marginal. Les auteurs relèvent aussi que les participants autistes s'appuyaient sur leurs capacités de raisonnement pour respecter strictement la norme de ne pas nuire (projet OSF).

Ce que cela établit. Le jugement final est le même, mais il n'est pas obtenu de la même façon. Là où l'intuition émotionnelle fait chez d'autres l'essentiel du travail, le raisonnement vient ici tenir la norme. Ce n'est pas une morale par défaut, rattrapée par hasard : c'est une morale construite, où la règle de ne pas nuire est maintenue par la raison. C'est exactement la thèse de ce dossier, observée en laboratoire.

L'objection. « La détresse personnelle n'est pas de la morale, c'est de l'inconfort. »

La réponse. Même si on lui retire toute valeur morale, il reste le second appui identifié par les auteurs : le raisonnement qui maintient la norme. Le refus du sacrifice repose alors sur deux piliers, l'un sensible et l'autre rationnel. Et pour la victime, la seule chose qui compte est l'acte : elle n'est pas sacrifiée.

La conséquence. On ne peut pas déduire d'une émotion peu visible une morale défaillante. La preuve morale est dans le jugement et dans l'acte, pas dans l'expression.

On ne sacrifie pas un innocent à un bon calcul.

Démonstration 3. L'incompréhension est réciproque

Le constat. Les échanges entre autistes et non-autistes échouent souvent. On en attribue la faute à l'autiste, supposé « déficitaire en communication ».

La preuve. En 2012, le sociologue autiste Damian Milton a nommé le « problème de la double empathie » : la difficulté à se comprendre entre autistes et non-autistes est une affaire de réciprocité et va dans les deux sens, alors que le regard dominant n'y voit qu'un déficit de l'autiste (Milton, *Disability & Society*, 2012, 27(6), 883-887). En 2020, Catherine Crompton et ses collègues l'ont testé : une histoire circulait le long de chaînes de huit personnes, 72 participants au total. Les chaînes entièrement autistes transmettaient l'information aussi bien que les chaînes non autistes ; seules les chaînes mixtes perdaient nettement plus de détails, avec un rapport humain plus faible (Crompton et al., *Autism*, 2020, 24(7), 1704-1712).

Ce que cela établit. Le dispositif tranche une question qu'on croyait réglée. Si l'autiste était le maillon faible, une chaîne de huit autistes devrait être la pire de toutes : elle cumulerait huit maillons faibles. Or elle fonctionne aussi bien que la chaîne non autiste. La perte n'apparaît que dans la rencontre entre deux manières de communiquer. Le défaut n'est pas dans une personne ; il est dans une relation.

L'objection. « Dans les chaînes mixtes, c'est peut-être l'autiste qui dégrade le message. »

La réponse. Cette hypothèse est précisément celle que réfute la chaîne entièrement autiste. On ne peut pas soutenir à la fois que l'autiste dégrade l'information et que huit autistes à la suite la transmettent sans perte particulière.

La conséquence. La charge de la traduction doit être partagée. Exiger de l'autiste seul qu'il s'adapte, c'est lui faire porter un défaut qui appartient aux deux.

Le problème n'est pas dans l'un. Il est entre les deux.

Démonstration 4. On le juge sur la forme, pas sur le fond

Le constat. Les autistes sont souvent écartés dès la première rencontre : entretien, réunion, présentation. On suppose que leur discours est moins pertinent.

La preuve. En 2017, une équipe américaine a présenté à 214 observateurs non autistes les dix premières secondes du comportement de 40 adultes, autistes et non autistes, sous cinq formes : son seul, image animée seule, son et image, image fixe, et transcription écrite de ce qui était dit. Les premières impressions sur les autistes étaient nettement moins favorables, et les observateurs se disaient moins enclins à leur parler. Mais avec la seule transcription, le biais disparaissait : les auteurs concluent que c'est le style, et non le fond, qui produit le rejet (Sasson et al., *Scientific Reports*, 2017, 7, 40700). Les écarts apparaissaient même sur une simple image fixe, avant tout mot prononcé; deux autres études du même article confirment le résultat, dont l'une sur des extraits de deux à quatre secondes.

Ce que cela établit. Le contenu est identique dans toutes les conditions. Seule change la façon de le présenter. Le jugement négatif ne porte donc pas sur ce que l'autiste pense ou dit, mais sur sa voix, ses gestes, son visage, parfois avant même qu'il ait parlé.

L'objection. « La forme fait partie de la communication ; il est normal qu'elle compte. »

La réponse. Elle compte pour juger l'aisance sociale. Elle ne dit rien de la compétence, de l'honnêteté ou de la valeur morale. L'injustice commence quand on confond les deux : quand un regard qui fuit fait conclure à un manque de franchise, ou une voix monocorde à un manque de cœur.

La conséquence. Toute sélection fondée sur une première impression pénalise structurellement les autistes, quelle que soit la qualité de ce qu'ils ont à dire.

On le juge sur la forme ; on l'aurait apprécié sur le fond.

Une réserve, cependant, pour ne pas tomber dans le cliché inverse : en 2011, une étude du MIT portant sur 13 adultes autistes et 13 témoins a montré que les premiers faisaient moins de place à l'intention lorsqu'ils jugeaient un dommage causé par accident (Moran et al., *PNAS*, 2011). Le jugement moral n'est pas déficient ; il ne pèse pas toujours les mêmes éléments. Le chapitre V revient sur cet angle mort.

Bilan du chapitre

Les quatre maillons du cliché sont tombés. L'émotion peu visible n'est pas l'émotion absente. La réponse empathique brouillée, là où elle existe, tient à l'alexithymie et non à l'autisme ; chez d'autres, l'empathie n'est pas faible mais débordante. Le jugement moral reste intact. Et l'échec de la rencontre appartient aux deux parties.

Si l'autiste agit parfois contre ce que son entourage attend, ce n'est pas faute de sentir : c'est qu'autre chose que le sentiment arbitre.

Il sent trop, et le dit mal. Alors on croit qu'il ne sent rien.

II. Une morale de la raison tenue : Kant plutôt que Hume

Hume voulait la raison esclave des passions. L'autiste dont on parle vit l'inverse : la passion obéit à ce que la raison a reconnu juste.

Deux hypothèses sur l'origine de la morale

En 1739, David Hume écrit dans le *Traité de la nature humaine* que la raison est et doit seulement être l'esclave des passions, sans autre office que de les servir (Hume, *Traité*, 2.3.3). Pour lui, la morale naît du sentiment. Kant, dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), soutient l'inverse : une action n'a de valeur morale que faite par devoir, non par simple inclination.

Ces deux hypothèses font des prédictions différentes, et c'est ce qui permet de les départager pour le profil qui nous occupe.

- **Si Hume a raison**, une personne qui exprime et identifie moins bien ses émotions devrait avoir une morale plus fragile, plus variable, plus dépendante de l'humeur et du contexte.
- **Si Kant a raison**, une morale fondée sur une règle comprise devrait rester stable même quand l'émotion est discrète, et résister au contexte, au cadrage et au regard d'autrui.

En 2002, Jeanette Kennett a soutenu que la pensée morale des autistes de haut niveau plaide pour la seconde conception, fondée sur la raison (Kennett, *The Philosophical Quarterly*, 52(208), 340-357). L'autiste n'est pas l'amoral qu'on rapproche à tort du psychopathe : il tient à la règle parce qu'il la comprend. Victoria McGeer a répondu en 2008 en décrivant une morale guidée avant tout par un souci de l'« ordre cosmique » et par les règles (McGeer, *Moral Psychology*, vol. 3, MIT Press, selon la lecture de Jefferson et Sifferd, 2023). D'autres défendent une lecture

sentimentaliste, en soulignant que les personnes autistes « résonnent affectivement » avec autrui (Coelho et al., *Frontiers in Psychology*, 2022).

Le débat philosophique ne se tranche pas en laboratoire. Mais les prédictions, elles, se testent. Les quatre démonstrations qui suivent vont toutes dans le même sens : stabilité, cohérence, indépendance au regard. C'est la signature kantienne.

Démonstration 5. Une pensée qui délibère plutôt qu'elle ne réagit

Le constat. La psychologie cognitive distingue un raisonnement intuitif, rapide et automatique, et un raisonnement délibératif, plus lent et plus coûteux. La plupart des jugements moraux quotidiens sont intuitifs : on sent avant de penser.

La preuve. En 2016, l'équipe de Mark Brosnan à l'université de Bath a montré, sur 95 personnes de la population générale puis sur 17 hommes autistes comparés à 18 témoins, que les traits autistiques et l'autisme s'accompagnent d'un biais constant vers la délibération, et peut-être d'un recul de l'intuition (Brosnan, Lewton et Ashwin, *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 2016, 46, 2115-2125).

Ce que cela établit. Si le jugement passe plus souvent par la délibération, il passe plus souvent par des raisons explicites, donc par des règles. Une raison explicite a une propriété que l'intuition n'a pas : elle s'applique de la même façon au cas suivant. C'est le socle cognitif de la cohérence morale décrite dans ce dossier.

L'objection. « L'échantillon clinique est petit : 17 personnes autistes. »

La réponse. C'est vrai, et c'est pourquoi l'étude compte aussi un volet de 95 personnes sur les traits autistiques, qui va dans le même sens. Surtout, ce résultat n'est pas isolé : il converge avec les trois démonstrations suivantes, obtenues par d'autres équipes, avec d'autres méthodes.

La conséquence. La lenteur apparente de l'autiste face à un choix moral n'est pas de l'indécision. C'est le temps que prend une raison pour se former.

L'intuition dit « ça passe ». La délibération demande « est-ce juste ? ».

Démonstration 6. Le cadre ne change pas la décision

Le constat. L'effet de cadrage est l'un des biais les mieux établis : le même choix, présenté comme un gain ou comme une perte, n'est pas tranché de la même façon.

La preuve. Face à des choix financiers présentés tantôt comme un gain, tantôt comme une perte, des adultes autistes se sont montrés moins sensibles à l'effet de cadrage, donc plus cohérents, et intégraient moins le contexte émotionnel dans leur choix (De Martino et al., *Journal of Neuroscience*, 2008, 28(42), 10746-10750).

Ce que cela établit. Traiter de la même façon deux options identiques présentées différemment, c'est la définition formelle de l'impartialité : traiter également ce qui est égal. Le biais de cadrage est l'une des portes par lesquelles l'injustice entre dans les décisions ordinaires, par l'emballage. Y être moins sensible, c'est fermer cette porte.

L'objection. L'étude porte sur des choix financiers, pas sur des choix moraux.

La réponse. Exact, et ce dossier ne prétend pas le contraire. Mais la propriété mise en évidence, la résistance à la présentation, est indépendante du domaine. Elle rejoint ce que Patil observe sur les dilemmes moraux : une norme tenue par le raisonnement, insensible à la mise en scène.

La conséquence. On ne convainc pas un tel esprit en changeant l'emballage. Il faut changer les raisons.

Le cadre change ; le juste, non.

Démonstration 7. La vertu ne se joue pas pour le public

Le constat. La plupart des gens sont plus généreux quand on les regarde. Une part de la vertu ordinaire est donc une vertu de réputation.

La preuve. En 2011, à Caltech, des participants non autistes donnaient nettement plus à une œuvre caritative quand on les regardait ; les participants autistes donnaient autant seuls qu'observés (Izuma et al., *PNAS*, 2011, 108(42), 17302-17307). Une réplication de 2013 sur 19 autistes et 20 témoins confirme l'absence d'effet pour le don caritatif, tout en montrant que les autistes savent soigner leur réputation quand un échange réciproque est en jeu (Cage et al., *Autism Research*, 2013, 6(5), 433-442).

Ce que cela établit. L'écart entre ce qu'on donne observé et ce qu'on donne seul mesure la part de mise en scène dans la générosité. Chez les participants autistes, cet écart disparaît pour le don caritatif. Et la réplication de 2013 ferme une échappatoire : ce n'est pas une incapacité à comprendre la réputation, puisqu'elle est gérée quand l'intérêt réciproque l'exige. C'est une moindre inclination à en faire un moteur. **Un acte qui ne varie pas sous le regard dit plus sûrement ce que l'on pense.**

L'objection. « S'ils ne réagissent pas au regard, c'est qu'ils ne le perçoivent pas. C'est un déficit, pas une vertu. »

La réponse. C'est précisément l'hypothèse que réfute Cage : la capacité existe, la propension est réduite. On n'a donc pas affaire à un aveuglement, mais à une autre hiérarchie des motifs.

La conséquence. Là où il faut quelqu'un dont l'action ne dépend pas de qui regarde, ce profil est une garantie.

Ils peuvent jouer pour la galerie. Ils en ont moins le réflexe.

Démonstration 8. Le mensonge existe, mais il coûte plus cher

Le constat. Le cliché dit que l'autiste ne ment jamais. Pier Jaarsma, Petra Gelhaus et Stellan Welin notent qu'au regard de Kant la tendance autistique à dire vrai paraît louable, tout en créant des difficultés sociales ; l'éthique du care demande au contraire que les sentiments d'autrui puissent parfois l'emporter sur la véracité (*Medicine, Health Care and Philosophy*, 2012, 15, 271-277).

La preuve. Une étude de 2023 sur 41 adultes autistes et 41 non autistes ne trouve pas de différence dans l'inclination à mentir au quotidien ; ce qui la prédit, c'est le degré auquel on juge le mensonge acceptable (*Autism*, 2023). En 2025, sur 56 étudiants autistes et 58 non autistes, les fréquences de mensonge sont aussi comparables, mais les autistes jugent le mensonge plus difficile, ressentent plus de culpabilité et doutent davantage d'être crus (*Autism*, 2025).

Ce que cela établit. Le mythe tombe : la fréquence est la même. Mais la différence se déplace de l'acte vers son coût intérieur. Et l'étude de 2023 indique le levier : on ment selon ce que l'on juge acceptable. Le mensonge dépend donc d'un jugement, pas d'un réflexe.

L'objection. « Le coût vient peut-être seulement de la peur d'être démasqué. »

La réponse. L'étude de 2025 distingue deux choses : le doute d'être cru, réel, et la culpabilité, elle aussi plus forte. La première relève de l'anxiété sociale ; la seconde relève de la conscience morale. Les deux sont présentes. Être honnête oblige à reconnaître la première ; la seconde suffit à la démonstration.

La conséquence. Le portrait juste n'est pas celui d'un être incapable de mentir, mais d'un être pour qui chaque mensonge est une dette.

L'autiste ne ment pas moins. Il ment plus cher.

Et ce prix est la trace même d'une conscience morale active : on ne paie pas pour ce qu'on ne juge pas.

Ce qui reste ouvert

Sur la « sensibilité à l'injustice », omniprésente dans les témoignages autistes, la recherche quantitative est surtout développée pour le TDAH (PubMed, 2014). Pour l'autisme, c'est une hypothèse plausible, pas encore un fait établi. Ce dossier ne s'appuie donc pas sur elle.

Bilan du chapitre

Les deux lectures philosophiques se rejoignent sur l'essentiel, et les données le confirment : **le sentiment est présent, mais il n'a pas voix décisive.** Délibération plutôt qu'intuition, indifférence au cadrage, vertu identique avec ou sans public, mensonge plus coûteux : quatre résultats indépendants dessinent la même architecture. Ce qui est chez Kant un idéal exigeant devient ici un mode de fonctionnement.

Il ne demande pas si cela lui fera du bien. Il demande si c'est juste. La première question vient après, quand elle vient.

III. Le juste comme ordre : cohérence, refus de l'exception

Le juste n'est pas un conseil. C'est un ordre, au double sens du mot : un commandement, et une mise en ordre du monde.

Une règle reconnue juste vaut partout, pour tous, y compris pour soi et pour ceux qu'on aime. Elle ne se négocie ni au cas par cas, ni à la tête du client. Ce chapitre montre pourquoi cette exigence n'est pas un caprice, d'où elle vient, et ce qu'elle protège.

Trois lois intérieures, et leur justification

1. **Pas d'exception.** Ce qui est injuste pour un inconnu l'est aussi pour un ami. La raison en est logique avant d'être morale : une règle qui admet des exceptions pour ses proches cesse d'être une règle et devient une faveur. Chaque exception accordée crée un précédent, et chaque précédent invite le suivant. *Ce que l'on tolère pour les siens, on l'a déjà permis à tous.*
2. **Pas d'écart entre dire et faire.** Dire une chose et en faire une autre provoque une dissonance presque physique. Ce n'est pas du rigorisme : quand le jugement passe par des raisons explicites (chapitre II), une contradiction entre la raison énoncée et l'acte accompli est immédiatement visible à soi-même. L'intuition peut s'accommoder d'une incohérence; la délibération la voit. *Tenir parole n'est pas une politesse; c'est la colonne vertébrale.*
3. **Pas de compromis gratuit.** Le compromis n'est pas refusé par orgueil : il est vécu comme une perte. Un compromis entre deux intérêts est légitime; un compromis entre le juste et l'injuste ne l'est pas, car il revient à acheter la paix avec la part injuste. *Accepter un peu d'injuste, c'est consentir à un désordre que l'on voit.*

Démonstration 9. Une rigidité qui protège

Le constat. On reproche à l'autiste sa rigidité : il ne lâche pas, il revient sur ce qui a été décidé, il refuse les arrangements.

La preuve. Les données du chapitre II dessinent un profil cohérent : plus délibératif (Brosnan), moins sensible au cadrage des choix (De Martino), moins porté à ajuster sa vertu au regard d'autrui (Izuma, Cage). La philosophie récente en tire la portée morale. Anneli Jefferson et Katrina Sifferd soulignent en 2023 qu'un public moral peut corrompre s'il défend de mauvaises valeurs, et que la sensibilité au retour d'autrui doit être tempérée par une application constante des règles morales (Jefferson et Sifferd, *Ethical Theory and Moral Practice*, 2023, 26, 361-375).

Ce que cela établit. Les trois voies par lesquelles un groupe fait dériver la morale de ses membres sont l'emballage, l'audience et la pression des pairs. Ce profil résiste mieux aux deux premières, mesurées en laboratoire, et Jefferson et Sifferd montrent pourquoi cette résistance compte : quand le groupe a tort, celui qui suit le groupe a tort avec lui.

L'objection. « Cette rigidité est un symptôme de l'autisme, le besoin d'immuabilité. On ne peut pas en faire une vertu. »

La réponse. L'origine d'un trait ne décide pas de sa valeur. McGeer le dit à sa manière en plaçant le souci de l'ordre au cœur de la morale autistique : le même ressort qui rend pénible un changement de routine rend pénible un arrangement avec l'injuste. Mais l'objection contient une vérité qu'il faut garder : ce besoin peut aussi s'attacher à des règles sans valeur morale, à l'habitude, à la procédure pour elle-même. **La tâche de l'autiste n'est pas d'assouplir sa fidélité, mais de vérifier que la règle qu'il défend mérite d'être défendue.**

La conséquence. Dans un collectif, ce profil est un contrepoids naturel au conformisme, à condition de distinguer la règle juste de la règle habituelle.

Ce que l'on appelle rigidité est souvent une immunité : contre l'emballage, contre l'audience, contre la pression du groupe.

Le conformiste suit la salle. L'autiste reste avec la règle.

La figure d'Antigone

La tragédie grecque a donné un visage à ce conflit. Antigone enterre son frère contre l'édit de Créon, au nom d'une loi plus haute que celle de la cité, et accepte d'en mourir. Elle n'est pas autiste ; elle est le mythe fondateur d'une fidélité qui préfère la règle juste à la règle commode.

Sa situation éclaire la thèse sous trois angles. Elle agit par devoir, contre son intérêt et contre sa survie : c'est l'acte moral au sens de Kant. Elle agit aussi par amour pour son frère : la loi qu'elle défend et l'attachement qu'elle éprouve vont dans le même sens, ce qui montre que justice et amour ne sont pas toujours rivaux. Et elle refuse toute exception, même quand on lui offre une issue.

La lecture autistique en tire pourtant une leçon double. Antigone a raison sur le fond. Mais elle finit seule, et la cité ne l'a pas entendue. Sa fidélité est intacte ; son efficacité est nulle. **Avoir raison contre tous est un courage ; ne convaincre personne est un échec.**

Dans les collectifs

C'est pourquoi cette éthique dérange : elle ne trahit pas le groupe, elle refuse que le groupe se trahisse. Tout collectif finit par produire un écart entre ses règles écrites et ses pratiques réelles. La plupart de ses membres s'y adaptent, souvent de bonne foi, parce que l'écart rend la vie plus facile. L'autiste dont on parle ne s'y adapte pas, parce qu'il voit l'écart et qu'il ne peut plus faire comme s'il ne l'avait pas vu.

Dans une équipe, un syndicat, une association ou un parti, la personne qui rappelle la règle votée au moment où tout le monde voudrait l'oublier n'est pas un obstacle. Elle rappelle au groupe ce qu'il a lui-même décidé.

Elle est la mémoire du collectif contre ses propres arrangements.

On lui dit : « Ce n'est pas si grave, c'est un ami. » Justement : c'est parce que c'est un ami qu'il lui doit la même règle qu'aux autres.

IV. L'amour sous le régime du juste

Renoncer par justice n'est pas cesser d'aimer. C'est aimer au-dessus de soi.

Voici le cœur douloureux de la thèse : celui dont on parle peut agir contre ce que son cœur demande, parce que le juste l'exige, et en souffrir sans changer de route. Ce chapitre montre que cet amour est réel, qu'il est même d'une espèce particulièrement fiable, et qu'il porte aussi un risque.

Démonstration 10. Aimer par les actes plutôt que par les signes

Le constat. L'entourage d'un autiste dit souvent ne pas se sentir aimé : peu de mots tendres, peu de gestes attendus, peu de démonstrations.

La preuve. Trois résultats déjà établis convergent. L'émotion peu exprimée n'est pas l'émotion absente (démonstration 1). Le rejet naît du style plutôt que du fond (démonstration 4). Et la générosité autistique ne varie pas sous le regard d'autrui, sans qu'il s'agisse d'une incapacité à comprendre la réputation (démonstration 7).

Ce que cela établit. Si l'expression est le point faible et l'acte le point fort, l'amour doit se lire dans l'acte. Or un acte qui ne dépend pas du regard a une valeur particulière : il n'est pas accompli pour être vu, ni pour être payé de retour. En termes simples, c'est un signal qui ne ment pas, parce qu'il n'a rien à gagner à être montré. **Ce qu'il donne, il ne le donne pas pour être vu.**

L'objection. « Mais l'amour a besoin de mots. Un amour silencieux laisse l'autre dans le doute. »

La réponse. L'objection est juste, et ce dossier ne la balaie pas : le silence a un coût réel pour celui qui le reçoit. Mais elle porte sur la communication de l'amour, pas sur son existence. La double empathie s'applique ici comme ailleurs : l'autiste doit apprendre à dire, et l'autre doit apprendre à lire.

La conséquence. Juger l'amour d'un autiste à ses déclarations, c'est le juger sur la forme. Le juger sur la durée, c'est le juger sur le fond.

Il ne dit pas souvent « je t'aime ». Il le fait tous les jours.

Quand le juste contredit le désir

Quatre situations reviennent, et chacune a sa logique.

- **Dire vrai à l'aimé.** Refuser le mensonge apaisant. Le raisonnement est simple : mentir à quelqu'un pour le protéger, c'est décider à sa place de ce qu'il peut supporter. La vérité dite le traite en adulte. Mais elle blesse quand même, et le chapitre II a montré que l'autiste n'est pas dispensé du mensonge : il le paie plus cher. *La tendresse qui ment est un confort ; la vérité dite avec soin est un respect.*
- **Refuser l'injuste au profit des siens.** Ne pas couvrir un proche qui a eu tort, ne pas lui obtenir ce qu'on refuserait à un autre. L'entourage y voit une trahison ; l'autiste y voit une loyauté plus profonde, celle qui refuse de rendre l'autre complice d'une injustice. *Aimer quelqu'un, ce n'est pas lui donner raison.*
- **Renoncer à ce qu'on désire.** Quitter une relation, décliner une offre, s'interdire un attachement, parce que le garder exigerait une injustice envers un tiers ou envers l'autre. C'est la situation la plus coûteuse : ici, le juste ne contrarie pas les attentes d'autrui, il contrarie le désir propre. Pour l'autiste hyper-empa-

thique, la peine est double : il ressent celle qu'il cause presque autant que la sienne. *La peine est réelle. Elle ne change pas la décision.*

- **Tenir une promesse devenue lourde.** Rester fidèle à un engagement que le désir a quitté. Une promesse qui ne lie que tant qu'elle plaît n'est qu'une prévision d'humeur. *Une promesse ne vaut que le jour où elle coûte.*

Le paradoxe kantien de l'amour

Kant distingue l'amour « pathologique », qui relève de l'inclination et ne peut être commandé, de l'amour « pratique », la bienfaisance par devoir, qui réside dans la volonté et peut l'être (*Fondements*, Ak. 4:399). Dans la *Métaphysique des mœurs*, il ajoute qu'un devoir d'éprouver de l'amour serait une absurdité, puisque l'on ne peut aimer sur commande (analyse dans *Ergo*, Université du Michigan).

Le paradoxe éclaire la situation autistique avec précision. Le sentiment ne se commande pas : il vient ou ne vient pas, et il ne se dit pas toujours. L'action, elle, se commande. Celui dont on parle loge donc son amour là où il a prise : dans la fidélité, la constance, l'aide concrète, la vérité. Ce n'est pas un amour de second rang. Pour Kant, c'est même le seul qui puisse faire l'objet d'un devoir, donc le seul sur lequel on puisse compter.

Il ne peut pas commander à son cœur. Il peut commander à ses actes, et c'est là qu'il loge son amour.

Le contrepoint de Camus

Le 12 décembre 1957, à Stockholm, Albert Camus est interpellé sur l'Algérie. La presse retiendra une formule abrégée : il défendrait sa mère avant la justice. Une autre version de sa réponse, que l'édition de la Pléiade reproduit en note, était conditionnelle : des bombes visent les tramways d'Alger, sa mère pourrait s'y

trouver, et si c'est cela la justice, il préfère sa mère (Columbia Journalism Review; Carroll, GERFLINT).

La nuance est capitale pour notre propos. La version abrégée oppose l'amour à la justice et choisit l'amour. La version longue refuse d'appeler justice ce qui tue des innocents. Dans le premier cas, l'amour l'emporte sur le juste; dans le second, l'amour sert à démasquer une fausse justice. **L'autiste dont on parle signerait des deux mains la seconde : une justice qui sacrifie la mère n'est pas une justice.** C'est la démonstration 2 transposée dans l'histoire : on ne sacrifie pas un innocent à un calcul, fût-il politique. L'amour bien compris n'est pas l'ennemi du juste; il en est la vérification.

Le risque

Le risque est double. L'autre peut se sentir aimé selon une règle plutôt que pour lui-même, comme un cas parmi d'autres auquel on applique la même loi. Et l'autiste peut s'interdire toute partialité légitime, oubliant que l'amour, par nature, préfère : on ne doit pas à son enfant ce qu'on doit à un inconnu, on lui doit davantage.

La frontière se trace ainsi : la partialité est légitime quand elle ajoute pour les siens sans retirer aux autres; elle devient injuste quand elle prend aux autres pour donner aux siens. L'autiste dont on parle refuse à raison la seconde. Il a tort de s'interdire la première.

Un amour qui ne préfère jamais n'est plus un amour : c'est une administration.

« Je t'aime, et c'est pour cela que je ne te mentirai pas. » Il sait que l'autre aurait préféré l'inverse.

V. Le prix du juste, et ses limites

Tenir sa ligne dans un monde qui plie coûte une énergie que personne ne voit.

L'éloge de la cohérence serait malhonnête s'il taisait son prix et ses angles morts. Ce chapitre dresse la facture, poste par poste, puis examine les cas où la rigueur cesse d'être juste.

Démonstration 11. Le coût social

Le constat. Celui qui refuse l'exception devient vite « difficile », « rigide », « déloyal ». Il perd des alliés au moment précis où il a raison.

La preuve. Deux mécanismes déjà démontrés s'additionnent. La double empathie fait lire sa franchise comme de la dureté, sa fidélité à la règle comme de l'indifférence aux personnes (démonstration 3). Et le jugement sur sa personne se forme en quelques secondes, sur le style, avant même qu'il ait pu dire quoi que ce soit de juste (démonstration 4).

Ce que cela établit. La personne qui signale une injustice est jugée deux fois : sur le fond de ce qu'elle dit, et sur la manière dont elle le dit. Pour l'autiste, le second jugement précède et contamine le premier. Le message est disqualifié par le messager.

L'objection. « Il n'a qu'à apprendre à dire les choses autrement. »

La réponse. Il le peut en partie, et il le doit dans la mesure de ses moyens. Mais apprendre à adoucir la forme, c'est précisément le camouflage, dont le coût est établi plus bas. On ne peut pas à la fois reprocher à l'autiste sa forme et ignorer ce que lui coûte de la corriger.

La conséquence. Le premier prix de la cohérence est l'isolement, et il est payé par celui qui a raison.

On ne lui pardonne pas d'avoir raison trop tôt.

Démonstration 12. Le coût économique

Le constat. Les autistes sont massivement absents de l'emploi, y compris quand ils sont qualifiés.

La preuve. Au Royaume-Uni, l'Office national de statistique a intégré l'autisme à ses enquêtes en 2020. Cette année-là, 52,1 % des personnes handicapées de 16 à 64 ans étaient en emploi, contre 81,3 % des personnes non handicapées, et les autistes figuraient parmi les taux les plus bas (ONS, 2020). Pour les autistes, l'ONS mesurait 21,7 % sur l'année close en juin 2020, soit 22 % arrondi (National Autistic Society), remonté à environ 30 %, soit trois autistes sur dix, selon les données 2023 du ministère britannique du Travail citées par l'association Autistica devant le Parlement (Autistica, Parlement du Royaume-Uni).

Ce que cela établit. Un taux d'emploi près de quatre fois inférieur (22 % contre 81,3 %) à celui des personnes non handicapées en 2020 ne peut pas s'expliquer par la seule difficulté des personnes concernées. L'expérience de Sasson indique un mécanisme plausible : le recrutement repose largement sur la première impression, c'est-à-dire sur le style, terrain où l'autiste est désavantagé quelle que soit la qualité de ce qu'il dit.

L'objection. « Ce sont des chiffres britanniques. »

La réponse. Oui, et c'est justement le problème : la France ne publie pas d'équivalent comparable. L'absence de chiffre n'est pas l'absence de difficulté.

La conséquence. Un pays qui ne compte pas ses autistes au travail ne peut pas mesurer ce qu'il perd.

Démonstration 13. Le coût intime

Le constat. Beaucoup d'autistes adultes décrivent un épuisement profond, qu'ils relient à l'effort permanent pour paraître conformes.

La preuve. En 2017, une étude qualitative auprès de 92 adultes autistes a décrit le camouflage social en trois temps : on le pratique pour s'intégrer et créer du lien, on combine masque et compensation, et on en paie le prix par l'épuisement et une image de soi menacée (Hull et al., *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 2017, 47(8), 2519-2534). En 2020, une recherche menée avec des adultes autistes a défini l'épuisement autistique comme un syndrome issu d'un stress de vie chronique et d'un décalage durable entre attentes et capacités, sans soutien adapté ; ses marques sont l'épuisement chronique, la perte de compétences et la baisse de tolérance aux stimulations (Raymaker et al., *Autism in Adulthood*, 2020, 2(2), 132-143). Les auteurs le distinguent du burn-out professionnel comme de la dépression, et alertent sur le danger d'apprendre aux autistes à masquer leurs traits.

Ce que cela établit. L'éthique du devoir ajoute une couche au masque. L'autiste dont on parle doit à la fois paraître conforme, pour ne pas être disqualifié, et rester fidèle à la règle, pour ne pas se trahir. Il mène donc deux efforts contraires en même temps : se fondre dans le groupe et refuser ce que le groupe tolère. Les deux études décrivent le prix du premier ; ce dossier ajoute qu'il se cumule avec le second.

L'objection. « Tout le monde se contrôle en société. »

La réponse. Oui, mais pas au même degré ni avec le même coût : Raymaker décrit un syndrome distinct du burn-out ordinaire, et Hull une menace sur l'image de soi

qui va au-delà de la politesse.

La conséquence. Exiger le masque, c'est consommer une ressource qui ne se reconstitue pas indéfiniment.

Le masque fatigue deux fois : il cache qui l'on est, et ce que l'on sait juste.

Les angles morts de la rigueur

Le prix n'est pas tout. La rigueur elle-même peut devenir injuste. Cinq cas le montrent, chacun appuyé sur une donnée ou un raisonnement.

- **L'excès de justice.** Dans l'étude du MIT de 2011, des adultes autistes jugeaient un dommage accidentel presque comme une tentative de nuire, en s'appuyant davantage sur le résultat que sur l'intention innocente (Moran et al., *PNAS*, 2011, 108(7), 2688-2692). Or toute la tradition du droit distingue la faute de l'accident, et c'est l'intention qui fait cette différence. Ignorer l'intention, c'est punir la maladresse comme la malveillance. *Une justice qui ignore l'intention devient une autre forme d'injustice.*
- **L'aveuglement au contexte.** Les auteurs de l'étude sur le cadrage le disent eux-mêmes : la même insensibilité au contexte qui rend les choix plus cohérents peut aussi nourrir les difficultés de l'autisme (De Martino et al., 2008). Le cadrage n'est pas toujours un emballage trompeur; il porte parfois une information réelle sur la situation. *Ce qui protège du biais peut rendre sourd à la situation.*
- **La lenteur.** Le biais délibératif décrit par Brosnan a un revers : quand il faut décider vite, la délibération coûte. Certaines situations morales n'attendent pas que la raison ait fini son travail : une personne en danger, une injustice qui se commet sous les yeux. *Le juste qui arrive trop tard ne sauve plus personne.*

- **La dureté envers soi.** La règle sans exception s'applique aussi à soi : chaque écart devient faute, chaque faute un procès intérieur. La culpabilité plus forte mesurée en 2025 sur le mensonge en est un indice. *Le tribunal le plus sévère est souvent celui qu'on porte en soi.*
- **L'oubli de la partialité légitime.** Un enfant, un conjoint, un ami en détresse ont droit, justement, à être préférés. Le chapitre IV a tracé la frontière : ajouter pour les siens est légitime, prendre aux autres ne l'est pas. *L'impartialité totale envers les siens est une injustice déguisée.*

Bilan du chapitre

Avoir raison seul ne prouve rien. Avoir tort avec tous non plus.

Le prix de la cohérence est réel : isolement, exclusion du travail, épuisement. Ses angles morts aussi : l'intention, le contexte, le temps, la bienveillance envers soi, la préférence due aux proches. L'autiste dont on parle n'a pas à jeter sa boussole ; il gagne à y ajouter une graduation : l'intention, les circonstances, le lien, le temps.

Avoir eu raison, et se retrouver seul : les deux sont vrais. Reste à apprendre que le second ne prouve pas le premier.

VI. Ce que cette éthique apprend aux autres

L'éthique autistique n'est pas un trait à tolérer. C'est un révélateur.

Elle montre ce que les organisations et les relations acceptent d'injuste par confort. Elle est aussi une ressource, que l'on gaspille faute de savoir la lire. Le tableau suivant met en regard, pour chaque lieu, ce que l'autiste y perçoit et ce que le collectif aurait intérêt à en retenir.

Lieu	Ce que l'autiste y voit	Ce que le collectif gagnerait à entendre
Institution, administration	L'écart entre la règle affichée et la règle appliquée	Une règle qu'on n'applique pas à tous n'est plus une règle : c'est un privilège
Entreprise, travail	Les arrangements tacites, les objectifs contradictoires, le reporting embelli	Celui qui signale l'incohérence fait un travail de contrôle, pas d'obstruction
Recrutement	Des entretiens qui jugent l'aisance plutôt que la compétence	Juger le fond plutôt que la forme, c'est recruter sur ce qui compte
Engagement collectif	La distance entre les valeurs proclamées et les pratiques internes	La cohérence interne est la première condition de la crédibilité externe
Couple, famille, amitié	Les petits mensonges qui « arrangent tout le monde »	Une vérité dite avec soin construit une confiance que le mensonge doux n'achète pas

Six pistes, et leur fondement

Chaque piste découle d'une démonstration. Aucune n'est un geste de bienveillance : ce sont des corrections de fonctionnement, qui profitent à tous.

1. **Rendre les règles explicites.** *Fondement :* Jefferson et Sifferd montrent que les autistes s'appuient eux aussi sur le retour moral d'autrui, mais qu'il doit souvent être plus explicite (2023). *Mécanisme :* une règle implicite ne se discute pas, elle se devine, et ceux qui devinent le mieux sont ceux qui maîtrisent les codes. Une règle écrite se discute, se contrôle et s'applique à tous. *Ce qui aide l'autiste clarifie pour tous.*
2. **Juger le fond, pas le style.** *Fondement :* démonstration 4. *Mécanisme :* l'expérience de Sasson est un protocole tout trouvé. Puisque le biais disparaît quand on ne juge que le contenu, un écrit, un cas pratique ou une épreuve de travail

réel placés avant l'entretien neutralisent le biais des premières secondes. *Le premier regard n'est pas une évaluation.*

3. **Protéger la parole dissonante.** *Fondement :* démonstrations 9 et 11. *Mécanisme :* celui qui résiste au conformisme est, par construction, celui qui voit ce que le groupe ne voit plus. S'il est sanctionné, le groupe perd son signal d'alerte et apprend à ses membres à se taire. *Une organisation qui punit celui qui nomme l'injuste a choisi de ne plus rien entendre.*

4. **Traduire dans les deux sens.** *Fondement :* démonstration 3. *Mécanisme :* puisque la perte d'information naît dans les échanges mixtes et non chez les autistes entre eux, l'effort doit porter sur l'interface : reformuler, vérifier la compréhension, écrire ce qui a été décidé. *L'effort de traduction ne peut pas reposer sur un seul côté.*

5. **Confier les fonctions de confiance.** *Fondement :* démonstrations 6 et 7. *Mécanisme :* une personne qui donne autant seule qu'observée, et que le cadrage influence moins, présente exactement les qualités recherchées pour le contrôle, la conformité, la trésorerie, l'audit, l'arbitrage : une décision qui ne dépend ni de la présentation ni de qui regarde. *On peut compter sur celui qu'on ne peut pas acheter avec un regard.*

6. **Ne pas exiger le masque.** *Fondement :* démonstration 13. *Mécanisme :* le camouflage épuise et menace l'image de soi (Hull, 2017; Raymaker, 2020). Une organisation qui l'exige obtient une conformité de surface et paie plus tard en arrêts, en départs et en perte de compétences. *Ce qu'on économise en confort, on le paie en usure.*

Il ne demande pas qu'on soit comme lui. Il demande qu'on ne lui reproche pas de voir ce que l'on a choisi de ne pas regarder.

Conclusion : le juste avant le doux, jamais le juste sans le doux

Celui dont parle ce dossier n'aime pas moins. Il aime sous condition de justice.

Il peut agir contre ce qu'il désire parce que le juste commande, et en souffrir sans changer de route. Ce n'est ni froideur ni défaut d'empathie : c'est une hiérarchie, où la règle reconnue juste passe avant l'élan.

Ce que le dossier a établi

1. **L'empathie est là, parfois même en excès.** Là où elle semble manquer, la cause est l'alexithymie, présente chez environ un autiste sur deux et aussi hors de l'autisme, et non l'autisme lui-même (démonstration 1). Chez d'autres, elle déborde, et c'est la difficulté à l'exprimer qui la rend invisible (démonstration 1 bis).
2. **Le jugement moral est intact.** Il passe davantage par le raisonnement que par l'intuition, et tient fermement la norme de ne pas nuire (démonstrations 2 et 5).
3. **La morale est stable.** Elle résiste au cadrage et ne varie pas sous le regard d'autrui, non par incapacité mais par une autre hiérarchie des motifs (démonstrations 6 et 7).
4. **La vérité est un devoir coûteux.** Le mensonge existe, à fréquence égale, mais il pèse plus lourd sur la conscience (démonstration 8).
5. **Le rejet vient de la forme.** Il se forme en quelques secondes, sur le style, et disparaît quand on juge le contenu (démonstrations 3 et 4).
6. **Le prix est réel et les limites aussi.** Isolement, exclusion du travail, épuisement d'un côté; oubli de l'intention, du contexte, du temps et de la partialité légitime

de l'autre (démonstrations 11 à 13).

Cette hiérarchie a une grandeur : la cohérence que les institutions réclament et pratiquent si peu. Elle a un prix : la solitude, l'usure, l'exclusion du travail. Elle a des limites, qu'il faut regarder en face.

Le chemin n'est pas d'abandonner la boussole.

C'est d'apprendre à la lire avec nuance, et d'obtenir des autres qu'ils apprennent à la lire tout court.

Le juste d'abord. Le doux ensuite, s'il le peut. Et quand il ne le peut pas, que l'on sache au moins que ce n'était pas faute d'aimer.

SOURCES

Chaque référence a été contrôlée en ligne en novembre 2026 (auteurs, revue, volume, pages, résultat cité).

EMPATHIE, ALEXITHYMIE ET COMMUNICATION

- Bird G., Silani G., Brindley R., White S., Frith U., Singer T. (2010), « Empathic brain responses in insula are modulated by levels of alexithymia but not autism », *Brain*, 133(5), 1515-1525 — PMC
- Stone L. A., Nielson K. A. (2001), « Intact physiological response to arousal with impaired emotional recognition in alexithymia », *Psychotherapy and Psychosomatics* — Marquette University
- Kinnaird E., Stewart C., Tchanturia K. (2019), « Investigating alexithymia in autism: A systematic review and meta-analysis », *European Psychiatry*, 55, 80-89 — PMC
- Milton D. (2012), « On the ontological status of autism: the "double empathy problem" », *Disability & Society*, 27(6), 883-887 — Université du Kent
- Crompton C. J., Ropar D., Evans-Williams C. V. M., Flynn E. G. et al. (2020), « Autistic peer-to-peer information transfer is highly effective », *Autism*, 24(7), 1704-1712 — Université d'Édimbourg
- Sasson N. J., Faso D. J., Nugent J., Lovell S., Kennedy D. P., Grossman R. B. (2017), « Neurotypical peers are less willing to interact with those with autism based on thin slice judgments », *Scientific Reports*, 7, 40700 — PMC

- Rogers K., Dziobek I., Hassenstab J., Wolf O. T., Convit A. (2007), « Who cares? Revisiting empathy in Asperger syndrome », *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 37(4), 709-715 — Washington University
- Dziobek I. et al. (2008), « Dissociation of cognitive and emotional empathy in adults with Asperger syndrome using the Multifaceted Empathy Test (MET) », *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 38, 464-473 — Springer
- Markram K., Markram H. (2010), « The Intense World Theory – a unifying theory of the neurobiology of autism », *Frontiers in Human Neuroscience*, 4, 224 — Frontiers
- American Psychiatric Association (2013), *DSM-5*, critères diagnostiques du trouble du spectre de l'autisme, critère B4 — IACC

PHILOSOPHIE MORALE

- Hume D. (1739), *Traité de la nature humaine*, livre II, partie 3, section 3 — Hume Texts Online
- Kant E. (1785), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Ak. 4:398-399 ; (1797) *Métaphysique des mœurs*, Ak. 6:401 — distinction amour pathologique / pratique, vérifiée via *Ergo*, Université du Michigan
- Kennett J. (2002), « Autism, empathy and moral agency », *The Philosophical Quarterly*, 52(208), 340-357 — Macquarie University
- McGeer V. (2008), « Varieties of moral agency: lessons from autism (and psychopathy) », in W. Sinnott-Armstrong (dir.), *Moral Psychology*, vol. 3, MIT Press — Princeton
- Coelho S., Bonatti S. M., Doering E., Paskaleva-Yankova A., Stephan A. (2022), « Moral Agency, Rules, and Temporality in People Who Are Diagnosed With Mild Forms of Autism: In Defense of a Sentimentalist View », *Frontiers in Psychology*, 13, 875680 — Frontiers
- Jaarsma P., Gelhaus P., Welin S. (2012), « Living the categorical imperative: autistic perspectives on lying and truth telling – between Kant and care ethics », *Medicine, Health Care and Philosophy*, 15(3), 271-277 — Springer
- Jefferson A., Sifferd K. (2023), « Responsible agency and the importance of moral audience », *Ethical Theory and Moral Practice*, 26, 361-375 — ORCA Cardiff
- Camus A., déclaration de Stockholm, 12 décembre 1957, et ses versions (*Le Monde*, 14 décembre 1957 ; *Œuvres complètes*, Pléiade, t. IV, 2008, p. 287-289 et note p. 1405) — Carroll, GERFLINT ; Columbia Journalism Review

RAISONNEMENT, DÉCISION, RÉPUTATION, MENSONGE, JUGEMENT MORAL

- Brosnan M., Lewton M., Ashwin C. (2016), « Reasoning on the autism spectrum: a dual process theory account », *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 46(6), 2115-2125 — PMC

- De Martino B., Harrison N. A., Knafo S., Bird G., Dolan R. J. (2008), « Explaining enhanced logical consistency during decision making in autism », *Journal of Neuroscience*, 28(42), 10746-10750 — PMC
- Patil I., Melsbach J., Hennig-Fast K., Silani G. (2016), « Divergent roles of autistic and alexithymic traits in utilitarian moral judgments in adults with autism », *Scientific Reports*, 6, 23637 — PMC
- Izuma K., Matsumoto K., Camerer C. F., Adolphs R. (2011), « Insensitivity to social reputation in autism », *PNAS*, 108(42), 17302-17307 — PMC
- Cage E., Pellicano E., Shah P., Bird G. (2013), « Reputation management: evidence for ability but reduced propensity in autism », *Autism Research*, 6(5), 433-442 — Université de Stirling
- « Autistic adults' inclination to lie in everyday situations » (2023), *Autism* — PMC
- « Exploring lie frequency and emotional experiences of deceptive decision-making in autistic adults » (2025), *Autism* — PMC
- Moran J. M., Young L. L., Saxe R. et al. (2011), « Impaired theory of mind for moral judgment in high-functioning autism », *PNAS*, 108(7), 2688-2692 — DSpace@MIT

COÛT, CAMOUFLAGE, EMPLOI, CONTEXTE

- Hull L., Petrides K. V., Allison C., Smith P., Baron-Cohen S., Lai M.-C., Mandy W. (2017), « "Putting on my best normal": social camouflaging in adults with autism spectrum conditions », *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 47(8), 2519-2534 — PMC
- Raymaker D. M. et al. (2020), « "Having all of your internal resources exhausted beyond measure and being left with no clean-up crew": defining autistic burnout », *Autism in Adulthood*, 2(2), 132-143 — PubMed
- Office for National Statistics (2020), « Outcomes for disabled people in the UK: 2020 » — ONS ; chiffre autisme relayé par la National Autistic Society ; évolution récente : Autistica, témoignage écrit au Parlement du Royaume-Uni
- Gouvernement français, communiqué « Point d'étape sur deux ans de stratégie nationale de l'autisme », 7 octobre 2020 — handicap.gouv.fr
- Étude sur la sensibilité à la justice et les symptômes de TDAH chez 1 235 jeunes Allemands de 10 à 19 ans (2014) — PubMed